

En Janvier à Niederroedern et environs :

Dimanche 06 janvier : Animation Spéciale Galette des Rois pour les enfants au Poney-Club des Ecureuils

Samedi 12 janvier : Marche nocturne à Neewiller près Lauterbourg : marche de 5 km au profit des Semeurs d'Etoiles (inscription 2 €) à partir de 17h00 à la salle polyvalente. Possibilité de restauration sur place. Renseignements au 06 19 97 22 34 ou www.tourisme-pays-seltz-lauterbourg.fr.

Dimanche 20 janvier : Célébration œcuménique : fête de l'unité avec vente de gâteaux.

Notez également :

Samedi 2 février : Soirée carnavalesque de l'ASCSN, à la MTL à partir de 19h30.

Samedi 09 février 2019 : Cochonailles du Football Club de Niederroedern

French lessons for great people
Französischkurs für lächelnde Anfänger

Preise für einen Monat, ab Februar 2019

Intensiv Kurs (120 € / Pers.)
- Gruppe 1 (mit Grundkenntnissen):
jeden Dienstag 18:00-19:00 Uhr
+ jeden Samstag 17:30-18:30 Uhr

- Gruppe 2 (Anfänger):
jeden Mittwoch 17:00-18:00 Uhr
+ jeden Samstag 16:15-17:15 Uhr

Komfort Kurs (75 € / Pers.)
jeden Mittwoch 17:00-18:00 Uhr (Anfänger)

Ort: ancien presbytère de Niederroedern. (mit Parkmöglichkeiten & WC)
Informationen & Buchung (English gesprochen):
myfrenchteacher67@gmail.com

Schnupperkurs Angebot : ab 15. Januar:
40 € / Pers. (Intensiv Kurs) oder 30 € / Pers. (Komfort Kurs)

!! Eine neue Herausforderung für 2019 !! ☺



Commune de NIEDERROEDERN

S'Rederer Blädel décembre 2018 – N°53



Les vœux du maire pour 2019

« Le temps passe comme l'eau coule dans un torrent sans jamais s'arrêter ! »

Jour après jour, mois après mois le temps est passé à une vitesse considérable... 2018 a été une année riche en événements et en travaux pour Niederroedern.

Et oui, l'année 2018 a été marquée par la mise en place d'un parking à l'ancien terrain Fehr, la rénovation du mur du cimetière, l'acquisition d'un grillage autour du terrain de football, l'achat d'une camionnette communale, le financement des trottoirs route de Wintzenbach, la mise en place d'une crèche et de nouveaux décors de Noël, la mise en norme électrique des écoles et de la MTL, la rénovation d'un logement communal ainsi que de nombreux petits travaux qui améliorent de jour en jour notre cadre de vie. Des projets sont en cours et vont encore se réaliser...

Sans la précieuse aide de mes adjoints, conseillers municipaux, la communauté de communes, les différents syndicats, le soutien de certains habitants,

Niederroedern ne pourrait pas évoluer aussi sereinement !
C'est ensemble que nous avançons et que nous améliorons les conditions de vie à Niederroedern !

Je souhaite que l'année 2019 vous apporte de la joie, une vie sereine, de la prospérité et surtout une santé d'enfer !

Pour l'année 2019, une fois de plus des projets aboutiront et, avec mon équipe municipale motivée et engagée, nous continuerons sur notre lancée !

Un grand merci à tous ceux qui nous soutiennent tout au long de l'année !

**A guter Rutsch ins neie Johr 2019 !
Glieck un Friede in jedes Haus soll's bringe !
G'sundheit un Lieb vor allem !**

1. Secrétaire de séance désigné :

Le Conseil Municipal désigne M. Martial RENARD comme secrétaire de séance.

2. Maintien ou non dans ses fonctions d'un adjoint au maire suite au retrait de ses délégations

M. le Maire présente au Conseil Municipal l'arrêté de retrait de délégation de fonction et de signature qu'il a notifié à M. KARCHER Jean-Christophe, 1^{er} adjoint au maire en date du 30/11/2018. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, ne souhaite pas maintenir M. KARCHER Jean-Christophe comme 1^{er} adjoint au maire par 8 voix pour.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide par 8 voix pour, qu'il souhaite maintenir uniquement 2 postes d'adjoints au maire. Par conséquent, il n'est pas nécessaire de procéder à l'élection d'un nouvel adjoint au maire. M. STROBEL Charles qui était 2^{ème} adjoint au maire devient 1^{er} adjoint au maire et M. PERRIOT André qui était 3^{ème} adjoint au maire devient 2^{ème} adjoint au maire. Adopté à l'unanimité.

3. Divers**a. Modification des statuts du SIVU Plaine de la Sauer et du Seltzbach**

Le SIVU de la Plaine de la Sauer et du Seltzbach assure la gestion du PLUi. D'après ses statuts il devait s'arrêter d'exister au 31/12/2018. Considérant la nécessité de pouvoir continuer à faire évoluer le PLUi pour le bon développement de ses communes membres, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire sur le projet de modification de l'article n°5 des statuts du SIVU de la Plaine de la Sauer et du Seltzbach regroupant les communes de Buhl, Croettwiller, Kesseldorf, Niederroedern, Schaffhouse-près-Seltz, Siegen, Trimbach et Wintzenbach, pour prolonger sa durée jusqu'au 31/12/2021.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré : Approuve la modification de l'article 5 des statuts du SIVU de la Plaine de la Sauer et du Seltzbach. Demande à M. le Préfet du Bas-Rhin de prendre l'arrêté de modification du SIVU de la Plaine de la Sauer et du Seltzbach, Charge et autorise le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires dans ce sens et notamment à signer tous documents y afférents. Adopté à l'unanimité.

b. Acceptation d'une participation de la paroisse protestante pour le remplacement de la chaudière du presbytère

Selon un courrier de la Direction de l'Eglise Protestante, la paroisse protestante de Niederroedern touchera une subvention de 7 266,00 € pour les travaux de remplacement de la chaudière effectués par la commune. La paroisse protestante souhaite reverser ce montant à la commune sous forme de participation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte la participation d'un montant de 7 266,00 € et charge M. le Maire d'émettre le titre de recette auprès de la Trésorerie de Seltz-Lauterbourg. Adopté à l'unanimité.

c. Démission de Mme FRANCK Caroline du Conseil Municipal

M. le Maire informe le Conseil Municipal, qui en prend acte, de la démission de Mme FRANCK Caroline par courrier recommandé AR reçu en mairie le 29/11/2018.

AGENDA 2019

Dimanche 06 janvier 2019	:	Animation Spéciale Galette des Rois pour les enfants au Poney-Club des Ecureuils
Dimanche 20 janvier 2019	:	Célébration œcuménique : fête de l'unité
Samedi 02 février 2019	:	Soirée carnavalesque de l'A.S.C.S.N.
Samedi 09 février 2019	:	Cochonailles du Football Club de Niederroedern
Dimanche 03 mars 2019	:	Fête des aînés au foyer protestant
Samedi 09 mars 2019	:	Cours de taille à 14 H 00 - RdV devant la Mairie
Samedi 16 mars 2019	:	Nettoyage de printemps avec l'A.S.C.S.N.
Dimanche 21 avril 2019	:	Chasse aux œufs au Poney-Club des Ecureuils
Mercredi 08 mai 2019	:	Commémoration de la Victoire 1945
Dimanche 26 mai 2019	:	Elections européennes
Jeudi 30 mai 2019	:	Marche de l'Ascension
Dimanche 02 juin 2019	:	Fête du poney : Portes Ouvertes au club
Week-end 15 et 16 juin 2019	:	Fête Paroissiale Protestante
Samedi 13 juillet 2019	:	Distribution du 14 Juillet Weck, grillades, animation musicale, bal
Week-end 03 et 04 août 2019	:	Kirwe F.C.N.
Dimanche 13 octobre 2019	:	Fête du Potimarron
Lundi 11 novembre 2019	:	Commémoration de l'Armistice 1918
Vendredi 29 novembre 2019	:	Inauguration du village de Noël + marche œcuménique
Dimanche 01 décembre 2019	:	Fête de nos Aînés

Les Anniversaires

09 janvier : M. Martin Fritz, 77 ans
09 janvier : Mme Marthe Wohlhuter, 85 ans
13 janvier : M. Hugues Debus, 85 ans
18 janvier : M. René Strohm, 80 ans
22 janvier : M. Jean-Paul Mathern, 84 ans
25 janvier : M. Robert Schneider, 81 ans
30 janvier : Mme Hélène Herr, 83 ans

Informations communales :

FERMETURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE :

L'Agence Postale Communale et la Mairie de NIEDERROEDERN seront fermées du lundi 24 décembre 2018 au mardi 01 janvier 2019 inclus. Les lettres recommandées et les colis seront à chercher au Bureau de Poste de SELTZ pendant les heures d'ouverture. En cas d'urgence, s'adresser à Monsieur le Maire ou aux Adjoints.

INSCRIPTION SUR LISTE ELECTORALE :

Il n'y aura pas de permanence pour l'inscription sur les listes électorales le 31/12/2018 car il sera encore possible de s'inscrire en janvier 2019.

JUBILE EN 2019 :

Les personnes qui ont un jubilé en 2019 et qui ne se sont pas mariés à Niederroedern doivent le signaler en mairie afin de n'oublier personne.



Bienvenue à nos nouveaux concitoyens !

M. Christophe PETIT, 10 rue de la Haute-Vienne



Couronnes de l'Avent

Mercredi le 28 novembre 2018, l'association Anim'&Co a (re)donné rendez-vous aux enfants et à leurs parents pour une seconde activité manuelle. Saison oblige, les couronnes de l'avent étaient à l'honneur.

Plus d'une vingtaine d'enfants, accompagnés pour la plupart d'un parent, ont répondu présent et ont

participé activement à la confection de leur couronne de l'avent. Dans un premier temps, Nathalie Bastian a expliqué comment fixer les branches de sapins sur la couronne. Cette étape franchie, les enfants ont pu choisir et décorer leur création selon leurs envies. Rubans scintillants, décorations brillantes et autres sujets de Noël étaient à leur disposition.

Un grand merci à Mme la Pasteure Marion Eyermann, qui a elle aussi participé à cet après-midi en donnant un coup de main aux plus jeunes et en animant un petit chant auquel petits et grands ont pris part.

A l'issue de l'activité, tous les participants ont pu se retrouver autour d'un goûter, confectionné par les membres de l'association ou apporté par les parents. Un bel après-midi de partage et de convivialité. Vous pouvez d'ores et déjà noter notre prochain rendez-vous le 9 mars à la MTL pour le carnaval des enfants.

Aurélia Haar



En avant vers Noël.

L'inauguration du village de Noël a eu lieu le vendredi 30 novembre à 18h00. C'est le maire Denis Drion qui a ainsi officiellement "ouvert" le temps de l'Avent par la lecture d'un poème. Si au début le village de Noël comptait trois ou quatre maisons, au fil des ans il s'est agrandi, grâce au talent de celles et ceux qui ont créé ces habitations. Puis le maire a présenté aux villageois présents la nouveauté de cette année qui est la crèche située à côté de l'église, réalisée en



partie par les enfants de l'école primaire. Tout ce monde s'est ensuite retrouvé sous le préau de l'école primaire pour un moment convivial autour d'un vin chaud, ou d'un jus de pommes chaud. Il y avait également des crêpes et des knacks.

Les élèves des deux écoles de Niederroedern ont, quant à eux, vendu des "bredele" pour financer leurs sorties scolaires.

A 19h00, certains se sont dirigés vers l'église pour assister à un petit office, pour ensuite participer à la traditionnelle marche de l'Avent méditée, organisée par les deux paroisses, qui s'est terminée au foyer protestant. Les participants ont pu y boire du vin chaud et manger des gâteaux.

Une belle soirée et une belle entrée dans cette période de l'Avent.

Philippe Bastian



Carnaval de l'A.S.C.S.N.

Réservez-vous d'ores et déjà la soirée carnavalesque,

le 2 février 2019,

à la MTL à partir de 19h30.

Billets à 25 € (10 € pour les moins de 12 ans) en vente à la mairie,

chez Denis DRION et Sylvie MARMILLOD.

Bal costumé avec l'orchestre

SANTA LUCIA

**Au menu : assiette folle du carnaval – sorbet
rosbeef de bœuf, spätzles
dessert glacé – café.**

Costume non obligatoire.

Les Associations de NIEDERROEDERN
et leurs présidents vous souhaitent
à tous un



*et une très bonne année 2019, joyeuse et pétillante,
sous le signe de l'amitié.*

A.S.C.S.N.

Club de gymnastique

Football Club

Poney-club Les Ecureuils

Bibliothèque

Association Anim'&Co

Chorale Sainte-Cécile

Chorale Protestante

Paroisse Catholique

Paroisse Protestante



Fête de Noël des aînés



Pour le premier dimanche de l'avent, les aînés se sont retrouvés pour fêter Noël ensemble. Après le culte œcuménique concélébré par Mme le Pasteur Marion Eyermann et le diacre Laurent Koebel, les convives se sont rendus à la Maison du temps libre pour assister à la fête des aînés organisées par le conseil municipal de Niederroedern. Après un discours, faisant le bilan de l'année 2018, du maire Denis Drion, les invités ont pu déguster un succulent

menu préparé par le traiteur du village. Tout au long de l'après-midi et jusque tard dans la soirée les gens ont pu danser grâce à l'orchestre Santa Lucia, rire grâce aux blagues de Charles et admirer le nouveau Klub3 de Niederroedern improvisé par Martine, Charles et Denis. Ce moment fort de l'année a été beaucoup apprécié par l'ensemble des personnes présentes et ils ont promis de revenir l'année prochaine.



Ph. Bastian

90 ans pour M. Charles Erdmann

M. Charles Erdmann a eu la grande joie d'entrer dans le cercle des nonagénaires. Né le 4 décembre 1928 à Strasbourg, il a grandi avec ses 2 frères et a fréquenté l'école primaire à Strasbourg. Par la suite, il a appris le métier de peintre en lettres et maquettiste, métier qu'il a exercé pendant 30 ans. En 1951, il a épousé Yvonne qu'il avait rencontrée sur le chemin du travail. En 1952, de leur union sont nées les jumelles Mireille et Francine. En 1958, il a décidé de changer de métier et a repris le restaurant « la Taverne du Quartier » boulevard Clémenceau, toujours à Strasbourg, avec toute sa famille. Par ailleurs, il était musicien dans l'orchestre Francis Carlès et a eu même l'énorme privilège de passer à la télévision lors d'une émission de Jacques Martin. En 1985, il a repris le restaurant « Au Lion d'Or » à Niederroedern et cela jusqu'en 1995. Il est l'heureux papy de 3 petits-enfants et l'arrière-grand-père de 4 arrières petits-enfants. Depuis 1995, il savoure sa retraite à Niederroedern en jouant au tiercé en fin de semaine, en écoutant de la musique et surtout en menant des discussions intéressantes avec son épouse Yvonne tout en gardant son humour. Le maire Denis Drion et son adjoint Charles Strobel sont venus le féliciter pour ce bel âge et lui ont remis le cadeau de circonstance.



manger un goûter organisé par les parents d'élèves.

Téléthon.

Le samedi 1er décembre a eu lieu la course du Téléthon organisée par les parents d'élèves et les enseignants des écoles du RPI de Niederroedern-Wintzenbach. Le départ de la course a été donné à l'école maternelle de Niederroedern à 10h et pendant une heure les enfants et les adultes présents ont couru pour le Téléthon. Après la course, les enfants ont pu

Ph. Bastian

S'naye Johr hat s'Alte verdriwwe
2019 wird jetzt g'schriwe
Dâ Kalender isch komplett un satt
Gross steht dâ erschte Jenner am Blatt

Aus dunkle Wolke Flocke falle
Durch's schneebedeckte Dorf dut's knalle
S'isch Mitternacht s'alte Johr isch futsch
Wilkomme Nayjohr un guter Rutsch

D'Rakete hoch zum Himmel flitze
Ä Knall un bunte Sternle spritze
Guter Vorsatz nemmt sich mancher vor
Doch so ä Wort wird nit immer wohr

Prosit Nayjohr in alli Stosse
Proscht Nayjohr fer d'Klane un d'Grosse
Guti G'sundhat, viel Glick un viel Freid
Ä scheenes Johr un ä guti Zeit

Schenkt ein zum Wohl, lonn d'Gläser klinge
Ä Hoch uff's Johr, Glick soll's uns bringe
Dass alles Elend uffhere dut
Wie wär des fer d'Welt un Menschhat gut

Bis zum Silveschter scheeni Zeite
Guti G'sundhat, niemand soll leide
In jedes Haus Frohsinn un Humor
Des wär beschte G'schenk fer's ganze Johr



Poème de M. Besenbruch Robert.

Un grand merci à sa famille de nous l'avoir fait parvenir.

Concert de l'Avent



Le samedi 15 décembre eu lieu un concert à l'église, donné par le groupe "Cynthia's trio".

Au programme chants de Noël traditionnels et plus récents. Les trois chanteuses ont réussi à captiver le public avec leurs voix exceptionnelles et les rythmes variés de leurs chants.

Cynthia, originaire de Cleebourg, était déjà venue chanter lors du "Gardefescht" au mois de juin, mais samedi elle était accompagnée par deux autres chanteuses.

Elles ont réussi à mettre une bonne ambiance, vu que ces chants sont très connus.

Après ce plein de bonne humeur, il s'en est suivi un petit moment de convivialité autour d'un bon vin chaud et de gâteaux.

Une belle soirée pour se mettre dans l'ambiance de Noël.

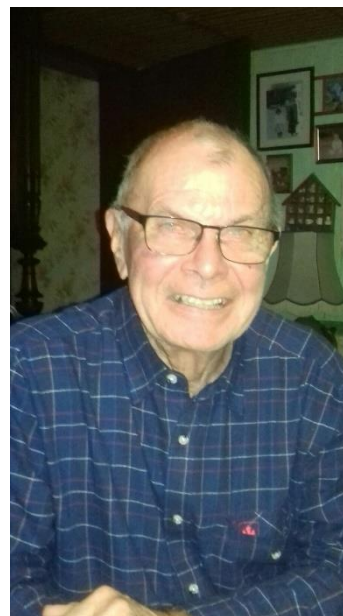
Ph Bastian



L'Amicale pour le Don de Sang Bénévole de Seltz et Environs

vous invite aux collectes de sang organisées le 11 mars – le 27 mai – le 29 juillet – le 30 septembre – le 2 décembre 2019 de 16h30 à 20h00 à la MLC de Seltz.

Les 80 ans de M. Bastian Georges



Georges est né à Hatten le 14 décembre 1938 et a grandi avec sa sœur et son frère.

Après avoir passé sa scolarité à l'école primaire de Hatten, il a appris le métier d'horticulteur chez Schmitt à Niederroedern jusqu'à l'âge de 19 ans. Pendant son service militaire il a eu le grand honneur d'être le jardinier du colonel à Landau mais cette activité a été interrompue par un appel en Algérie pour 14 mois. Dès son retour, il a rencontré Anneliese, en mobylette à Wissembourg, qui est devenue son épouse en 1961. De leur union est née leur fille Isabelle en 1962. Georges a un petit fils, Fabrice.

Après avoir travaillé chez Cerabati à Betschdorf, il a rejoint la société Michelin en

Allemagne jusqu'à sa retraite.

Georges est encore très actif, il adore toujours faire du jardinage, promener quotidiennement le chien de ses voisins, mettre en place la décoration de Noël de sa maison. Il adore se promener dans Niederroedern et, pour se reposer, regarder Mac Gyver à la télévision. Le maire Denis Drion, son adjoint Charles Strobel ainsi que le conseiller municipal Philippe Bastian, sont venus le féliciter et lui remettre le cadeau de circonstance.

La photo insolite du mois envoyée par Florence Groff



Chers habitants du Grand Est

Soucieuse du quotidien des habitants, en 2018, la Région a continué à accompagner chacun dans les nombreux domaines de compétences conférés par la loi.

Attentive aux territoires ruraux comme le nôtre et dans l'objectif de permettre à chaque habitant du Grand Est d'avoir accès aux mêmes chances, nous avons poursuivi le déploiement des actions d'aide à ruralité. Pas moins de 3,6 Millions d'euros ont été consacrés par la Région à l'aide aux communes rurales alsaciennes en matière d'aménagement du territoire.

A ceci, se rajoute le soutien de la Région au développement économique au travers de l'aide aux entreprises, mais également à la formation de nos jeunes au travers du soutien aux lycées, les bourses octroyées pour les formations du sanitaire et social, le ramassage scolaire...

Par ailleurs, pour permettre à tous les foyers et toutes les entreprises d'avoir accès au très haut débit internet, le déploiement de la fibre s'est poursuivi à un rythme soutenu, sous maîtrise d'ouvrage de la région. Aujourd'hui plus de 70 000 prises ont été installées sur le territoire Alsace, dans des zones où les opérateurs privés ne prévoyaient pas de développement.

Pour le déploiement de ces actions, la Région travaille en concertation avec les communes, comme avec toutes les collectivités territoriales. La déclaration signée le 29 octobre dernier par le Premier Ministre, le président de la Région Grand Est et les présidents du Bas-Rhin et Haut-Rhin, en vue de la fusion des deux départements en 2022, est l'expression de notre volonté de fonctionnement collaboratif. Ce protocole réaffirme le périmètre et les compétences de la Région, tout en reconnaissant les spécificités du territoire alsacien. Il permettra notamment à la nouvelle collectivité de prendre des initiatives sur le territoire, en accord avec la région.

Notre volonté première est de tenir compte des spécificités des territoires pour en faire une force au service de ses habitants. En 2019, comme en 2018, la Région sera à vos côtés. Vous pouvez compter sur moi ! Très belle année 2019 à tous.

Evelyne Isinger
Conseillère régionale
Présidente de la commission transports et déplacements



Canton de WISSEMBOURG

VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX à votre écoute !

Chers habitants du canton de Wissembourg,

L'année 2018 aura été marquée par de nombreux temps forts dans votre commune et notre canton de Wissembourg. Elle a également été riche en événements pour tous nos territoires avec notamment la récente annonce de la création d'une Collectivité Européenne d'Alsace. Dès 2021, cette collectivité permettra de redonner une existence institutionnelle à l'Alsace, en rassemblant les Conseils Départementaux du Haut et du Bas-Rhin, tout en conservant les deux Départements dans leurs limites actuelles (maintien du 67 et du 68, maintien des deux Préfectures Strasbourg et Colmar...).

Cette collectivité en devenir permettra également de rapprocher les décisions et les politiques publiques des habitants et des territoires. Elle rassemblera à la fois des compétences économiques, touristiques, de solidarité, de mobilité, du transfrontalier et du bilinguisme, du développement territorial, de l'habitat... Cette première en France rapprochera élus et citoyens, rapprochera les décisions au plus près des territoires et des personnes concernés, en réunissant toutes ces compétences au sein d'une seule et unique collectivité.

Cette étape importante est le fruit de 3 années de travail menées sur nos territoires et portées auprès du gouvernement, 3 années durant lesquelles vos élus sont parvenus à redresser la situation financière du Département tout en assurant les politiques publiques du quotidien. Depuis 2015, ce sont 50 millions € d'économies sur les dépenses administratives, ce sont 100 millions € de dettes en moins, ce sont 120 millions € d'investis annuellement par le Département... Et d'ici 2021, à travers les contrats départementaux en cours de déploiement, ce sont 600 millions € qui profiteront à tous les territoires et habitants du Bas-Rhin sans aucune augmentation d'impôt, nous nous y sommes fermement engagés.

Cette confiance que vous nous accordiez en 2015 en nous désignant Conseillère et Conseiller Départementaux demeure intacte. Elle constitue pour nous le moteur de notre engagement au quotidien au service de notre territoire, et continuera de nous animer pour les 3 années restantes de notre mandat et bien au-delà. Nous tenions à vous en remercier et vous souhaitons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Stéphanie KOCHERT et Paul HEINTZ
Vos conseillers départementaux



stephanie.kochert2@bas-rhin.fr
paul.heintz@bas-rhin.fr